

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE APPLIQUEE AU DROIT



**Public concerné**  
Avocats et juristes

**Prérequis**  
Aucun

**Niveau de la formation**  
Acquisition des fondamentaux



**Durée**  
4 heures

**Date(s)**  
A venir



**Lieu**  
Visio conférence\*



**Prix**  
180 € HT / 216 € TTC  
25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Warren Azoulay  
Enseignant-chercheur, Université Aix-Marseille

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître ce que vos confrères ont construit cette dernière décennie,
- Maîtriser les différentes méthodes contemporaines et enjeux émergents d'une intelligence artificielle appliquée au droit dans un contexte de big data judiciaire, de puissance de calcul exponentielle, d'interconnexions, du tout connecté, tous connectés.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

Powerpoint, QCM...

## Contenu

- > Séquence 1 : Historique et grands principes de la procédure contentieuse devant le juge administratif
- > Séquence 2 : Les retours contentieux : procédures classiques
- > Séquence 3 : Les procédures en la forme des référés

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet.

---

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE APPLIQUEE AU DROIT

## Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

## Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

## Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

## Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

## Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

## Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



## Intervenant

Warren Azoulay

Enseignant-chercheur, Université Aix-Marseille

Warren AZOULAY est docteur en droit privé et en sciences criminelles, chargé d'enseignement à l'Université d'Aix-Marseille.

Dans le cadre de ses recherches doctorales, sa méthode consistait entre autres à modéliser des décisions de justice grâce à des méthodes de machine learning. En 2020 et 2021, ses travaux étaient distingués par l'obtention de prix comme le Prix de la Fédération de recherche Droit, Pouvoirs et Sociétés, attribué à une recherche doctorale innovante et interdisciplinaire.

## Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)

Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.

"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

**1h05 Séquence 1 : Historique et grands principes de la procédure contentieuse devant le juge administratif**

5 mn Pause

**1h15 Séquence 2 : Les retours contentieux : procédures classiques**

5 mn Pause

**1h15 Séquence 3 : Les procédures en la forme des référés**

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction  
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H